



Stratégie de gestion

Gestion sous mandat - Assurance Vie / PER – Contrat de capitalisation

Approche patrimoniale

La gestion sous mandat Nov'Invest vise à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par l'assurance vie et le PER dans un cadre patrimonial d'une durée minimum recommandée de 8 ans.

L'approche se base sur des méthodes de gestion admises et éprouvées par la communauté des investisseurs financiers et des gestionnaires de fortune. Elle vise à faire profiter aux investisseurs particuliers des rendements offerts par les grandes classes d'actifs (actions, immobilier, obligations) dans un cadre maîtrisé et adapté à leurs profils.

Les principes directeurs sont :

- Transparence de la méthode de gestion
- Diversification des sources de rendement et du risque
- Réduction des frais au profit du client

Gestion par profils

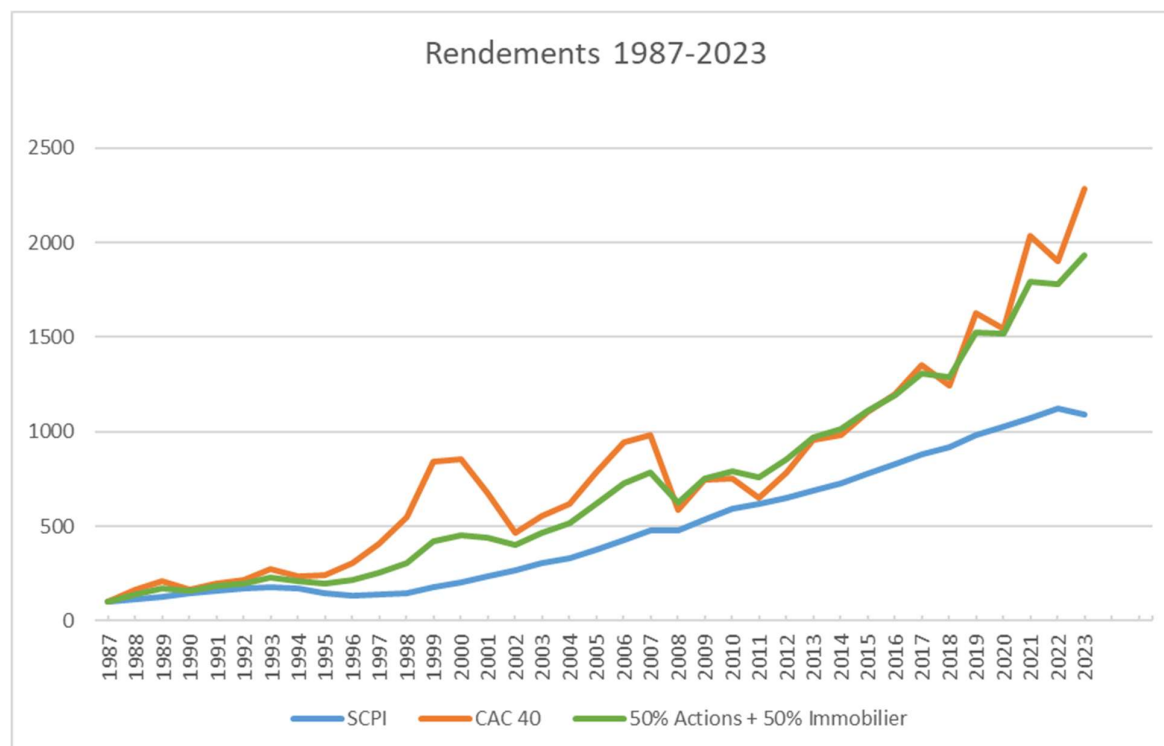
Profil	Fonds euros	Obligations	Immobilier	Actions	Risque (1à7)	Rendement 2013-23 * net de frais	Rendement cible ** net de frais
Sécuritaire	50%	20%	30%	-	1,8	1,8%	2,4%
Prudent	35%	15%	30%	20%	2,7	3,2%	3,2%
Equilibré	18%	7%	30%	45%	3,8	4,9%	4,2%
Dynamique	-	-	30%	70%	5	6,5%	5,3%
Offensif	-	-	-	100%	6	7,8%	6,0%

* Rendements reconstitués (backtest) à partir des performances historiques des fonds actuellement en portefeuille ou des catégories correspondantes pour les fonds de moins de 10 ans.
 ** Estimations faites sur une hypothèse de rendement long terme net de frais des classes d'actifs : Fonds euros 1,5%, Obligations : 2,9%, Immobilier en SCI/OPCI : 3,5%, Actions : 6%

Rééquilibrage du portefeuille

Le portefeuille est à « allocation constante », c'est-à-dire que les poids relatifs entre les classes d'actifs (fonds euros, obligations, immobilier et actions) sont maintenus constants au fil du temps par des arbitrages ponctuels.

Ce rééquilibrage du portefeuille, entre classes d'actifs peu corrélées entre elles, en augmente le couple rendement/risque comme illustré ci-dessous sur un exemple simplifié d'allocation à 50% sur des actions (simulé par l'indice CAC 40 Gross Total Return) et à 50% sur de l'immobilier (simulé par l'indice EDHEC IEIF Immobilier d'entreprise France).



NB : cette allocation est donnée dans un but pédagogique pour illustrer les bienfaits de la diversification et du rééquilibrage de portefeuille. Elle n'est pas représentative de performances réelles passées car elle ne prend en compte ni les coûts d'investissement, ni la fiscalité, ni l'existence réelle d'instruments permettant à l'investisseur de se positionner sur ces indices.

L'opportunité de rééquilibrage est évaluée à une fréquence trimestrielle. Le rééquilibrage est effectué si la composition du portefeuille s'est significativement écartée de sa cible tout en prenant en considération l'actualité de marché.

Gestion de la poche Fonds euros et Obligations

Cette poche est investie sur des supports à très faibles risques tel que les fonds euros et des fonds obligataires composés d'obligations de pays, ou d'entreprises, dont les signatures sont de très bonnes qualités (catégorie aussi appelée « Investment Grade »).

Le fonds euros, à capital garanti, constitue le support totalement sécurisé de la poche. Les fonds obligataires viennent apporter un rendement supplémentaire sans changer significativement le niveau de risque global du portefeuille.

Gestion de la poche Immobilière

La poche immobilière est composée principalement de SCI. Les SCI permettent d'investir sur l'immobilier avec des frais d'entrée modérés (2% en moyenne).

Le choix des supports et de leurs poids respectifs est fait dans le respect d'une bonne diversification sur trois critères principaux : la typologie des biens détenus (résidentiel, bureaux, commerces, etc.), l'emplacement (Paris, province, étranger) et la maison de gestion.

Gestion de la poche Actions

Composition et suivi

La poche action est gérée suivant le principe de l'allocation constante et du rééquilibrage de portefeuille appliqué sur trois dimensions : la géographie, le style valeur / croissance et la gestion active / passive.

La répartition géographique est la suivante : 40% Zone Euro, 35% Etats-Unis, 25% reste du monde dont pays européen hors zone euro et pays émergents. Elle résulte d'un compromis prenant en compte la répartition de la capitalisation boursière mondiale, les espérances de rendement à 10 ans établies par les grands établissements financiers, le risque de change et les performances historiques.

L'allocation est neutre en termes de style de gestion valeur / croissance. Les fonds choisis ne surpondèrent pas un style plutôt qu'un autre.

De même, l'allocation est neutre en termes de mode de gestion active ou passive. Dans le cadre de la gestion active, les fonds sont sélectionnés sur des critères objectifs :

- Taille du fonds
- Ancienneté de l'équipe de gestion
- Performances historiques
- Notations d'agences (Morningstar et Quantalys)
- Transparence de la stratégie de gestion

Pour la gestion passive, les critères de sélections sont principalement la qualité de l'indice suivi et le montant des frais.

Investissement progressif

Pour éviter les effets d'un momentum marché négatif (investissement avant une baisse des marchés), l'investissement initial est réalisé progressivement sur 18 mois.

A la souscription, une fraction des fonds de la poche action est investie sur les fonds actions, le reste est investi temporairement sur le fonds euros ou des fonds monétaires non risqués.

Les fonds sans risques sont ensuite arbitrés progressivement sur 18 mois jusqu'à investissement complet de la poche action.

Caractéristiques du contrat

Contrats assurés chez APICIL :

- Contrat d'assurance vie individuel et multi-support « Intencial Liberalys Vie »
- Contrat d'assurance collectif et multi-support « Intencial Liberalys Retraite »
- Contrat de capitalisation individuel et multi-support « Intencial Liberalys CAPI »

Coût et frais du contrat

Frais d'entrée et de sortie du contrat	0%
Frais sur encours :	
- Fonds euros	1%
- Unités de compte (immobilier et fonds actions)	1%
Frais d'arbitrage	0,1%

Frais spécifiques aux unités de comptes

Les unités de compte supportent leurs propres frais de gestion internes. Les performances affichées dans les documentations sont toujours nettes de ces frais.

Les supports immobiliers SCI ont des frais spécifiques d'entrée incompressibles de 2%. Les supports immobiliers OPCI (présents sur le profil défensif seulement et à hauteur de 10%) ont des frais spécifiques d'entrée incompressibles de 3.5%

Détail de la rémunération Nov'Invest

La rémunération perçue par Nov'Invest est incluse dans les frais mentionnés ci-dessus et représente :

Sur fonds euros	0,28%
Sur les unités de compte (immobilier et fonds actions)	0,54% + 0% à 0,67% (selon unités de compte)



Le Groupe APICIL est un groupe de protection sociale et patrimoniale, paritaire et mutualiste depuis 1938, spécialiste des métiers de la santé, de la prévoyance, de la retraite, de l'épargne et des services financiers.

Chiffres clés & informations :

- 3,5 milliards de chiffre d'affaires
- 20 milliards d'actifs sous gestion
- 2000 collaborateurs
- Implantation : France et Luxembourg
- Siège social : Lyon

Intencial Patrimoine est la filiale d'Apicil dédiée à la distribution de ses solutions patrimoniales. Intencial est partenaires de 1800 cabinets de gestion de patrimoine en gère 8 milliards d'encours.

Nov'Invest a sélectionné APICIL et les contrats Intencial pour :

- Le très grand choix de supports financiers notamment sur l'immobilier
- La souplesse de gestion et le haut niveau de digitalisation de ses process
- La solidité de l'assureur et son fonds euros.